

Communiqué de presse

SIX x-clear SA
Brandschenkestrasse 47
CH-8002 Zurich

Adresse postale:
Case postale
CH-8022 Zurich

T +41 44 288 4311
F +41 44 288 4312
www.six-x-clear.com

Votre interlocuteur:
Philippe Beck
T +41 44 288 4781
F +41 44 288 5781
philippe.beck@six-group.com

5 décembre 2008

SIX x-clear introduit un nouveau modèle tarifaire et réduit à nouveau ses prix

A partir du 1^{er} janvier 2009, SIX x-clear, la société de clearing de SIX Group, propose un nouveau modèle tarifaire encore plus compétitif pour ses prestations, lequel améliore considérablement la transparence et la traçabilité. Parallèlement au lancement du nouveau modèle tarifaire, SIX x-clear réduit ses prix de 3 millions de francs, ce qui la propulse au rang de leader dans le domaine des prestations de clearing sur les marchés européens.

Le nouveau modèle tarifaire repose sur une structure tarifaire à deux niveaux: en fonction de la notation de crédit du participant et de son volume de transactions mensuelles. Ce faisant, la société fournit des avantages aux participants qui règlent plusieurs marchés actifs via SIX x-clear, étant donné que le prix est calculé sur la base du volume total des transactions. La simplicité du calcul et la prévisibilité immédiate des frais futurs rendent les prix nettement plus transparents. Par ailleurs, le nouveau modèle tarifaire est dégroupé et destiné uniquement aux prestations de clearing, simplifiant ainsi toute comparaison.

Avec ce nouveau modèle tarifaire, SIX x-clear renonce désormais à percevoir des frais de gestion des risques. Par conséquent, le volume réalisé par le participant sur tous les marchés est considéré comme volume total des transactions. Au final, cette méthode de calcul permet d'octroyer des rabais considérables aux clients, quelles que soient les prestations de clearing auxquelles ils recourent auprès de SIX x-clear. Le « rabais de loyauté » de 10% accordé jusqu'à présent disparaîtra après l'introduction du nouveau modèle tarifaire au 1^{er} janvier 2009.

Suite à la bonne marche des affaires, qui est essentiellement le résultat d'une gestion budgétaire rigoureuse et de volumes de transactions plus élevés, SIX x-clear est en mesure de réduire ses prix à concurrence de 3 millions de francs environ sur les volumes existants au 1^{er} janvier 2009. Marco Strimer, directeur général de x-clear, souligne: « Avec l'introduction de ce modèle tarifaire simple et transparent, SIX x-clear adopte un changement qui répond parfaitement à une compétitivité ouverte dans l'intérêt de nos clients. En même temps,

la nette réduction des prix est à l'image de notre gestion efficace des frais, à laquelle nous prêterons, à l'avenir aussi, une attention toute particulière. »

Renseignements complémentaires:

SIX SIS SA, Divisional Communications, Philippe Beck,
Téléphone: +41 (0)44 288 4781, fax: +41(0)44 288 5781
E-mail: philippe.beck@six-group.com;

Pour recevoir les communiqués de presse, enregistrez le lien suivant dans votre lecteur RSS:
<http://www.sisclear.com/sis/de/feed-pr.xml>

SIX x-clear SA intervient comme contrepartie centrale pour SIX Swiss Exchange et SIX Swiss Exchange Europe et assume au sein de la division Securities Services le rôle de centre de compétence en matière de gestion des risques. Titulaire d'une licence bancaire au sens du droit suisse, elle jouit également du statut de « Recognised Overseas Clearing House » (chambre de compensation étrangère reconnue) au Royaume-Uni. SIX x-clear offre, à des prix très étudiés, des services efficaces de contrepartie centrale et de clearing dans le domaine du règlement de titres. SIX x-clear SA est une entreprise de SIX Group. Ce dernier offre, au niveau international, des services de premier ordre dans les domaines du négoce et du règlement de titres, de l'information financière et du trafic des paiements.

www.six-group.com; www.six-x-clear.com